

RAPPORT DE TRANSPARENCE D'ORANGE EN MATIERE FISCALE / ANNEE 2017

Le groupe Orange s'est toujours efforcé d'être transparent et respectueux des lois dans les pays où il

est présent. Orange contribue par ses activités au développement socio-économique dans les pays

dans lesquels il opère notamment par sa contribution fiscale.

L'approche du Groupe est basée sur 3 principes fondamentaux:

- ✓ respecter la loi où que nous soyons,
- ✓ respecter les principes de l'OCDE : "Transfer Pricing Guidelines for Multinational Enterprises and Tax Administrations",
- ✓ régulièrement évaluer nos pratiques et les comparer avec des solutions existantes sur le marché pour nous assurer qu'elles sont appropriées.

Orange ne cherche nullement à éluder le paiement de taxes et impôts, notamment par le biais de structures complexes et opaques. Orange publie dans son document de référence la totalité des pays où le Groupe a des intérêts.

En outre, le Groupe a mis en place une charte de déontologie fiscale, qui s'applique à l'ensemble des fiscalistes du Groupe et qui concerne toutes les opérations fiscales. La Charte précise en effet que "les fiscalistes du Groupe Orange peuvent proposer les options fiscales les plus favorables au groupe Orange, sachant que leurs propositions doivent être établies sur la base d'une analyse professionnelle, intègre, objective et respectueuse du droit".

Un processus de contrôle solide de nos activités fiscales vient compléter cela.

Orange publie déjà des informations sur les impôts payés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés (voir le document de référence 2017, chapitre 3.3.1). Pour la troisième année, Orange a décidé de renforcer cette transparence en donnant le détail des impôts payés pays par pays lesquels n'incluent pas la TVA et les taxes prélevées par l'entreprise pour le compte de tiers.

Répartition par pays des impôts payés en 2017 (impôts payés tels que présentés dans les états financiers consolidés)

Pays	Impôts payés (en M EUR)*	en %	Rappel : impôts payés 2016 (en M EUR)
France	-1 293	51,4%	-1 631
Espagne	-219	8,7%	- 216
Cote d'Ivoire	-163	6,5%	- 174
Sénégal	-156	6,2%	- 131
Mali	-107	4,3%	- 103
Belgique	-88	3,5%	- 40
Pologne	-65	2,6%	- 87
UK	-58	2,3%	- 54
Burkina Faso	-38	1,5%	
RDC	-38	1,5%	- 49
Guinée	-37	1,5%	- 50
Egypte	-27	1,1%	- 60
Slovaquie	-26	1,0%	- 27
Cameroun	-26	1,0%	- 25
Roumanie	-24	1,0%	- 21
Autres**	-152	6,0%	- 135
TOTAL impôts payés	-2 517	100,0%	- 2 803

* inclus les impôts et taxes d'exploitation (y compris redevances de fréquences) ainsi que les impôts sur les sociétés décaissés

** dont Jordanie pour -23 MEUR et Maroc -20 MEUR

Répartition par zone géographique des impôts payés par nature d'impôt

en millions d'euros

	Total impôts payés		Impôts d'exploitation décaissés		Impôts sur les sociétés décaissés	
France	-1 293	51,4%	-1 200	62,0%	-93	16,0%
Europe	-489	19,4%	-273	14,1%	-216	37,0%
MEA	-677	26,9%	-422	21,8%	-255	43,7%
autres (dont Equant)	-58	2,3%	-39	2,0%	-19	3,3%
TOTAL	-2 517	100,0%	-1 934	100,0%	-583	100,0%